

Signature du protocole d'entente



Sur la photo :

Dr Rodrigue Roy, président de la Fondation CSSSM et M. Jacques Duranleau, directeur général de la Caisse de l'Ouest de la Mauricie, représentant Desjardins pour le regroupement des Caisses de la MRC de Maskinongé lors de la signature du protocole d'entente du don de 50 000 \$ pour l'acquisition du progiciel d'optimisation et d'intégration de processus clinique qui permettra d'accroître considérablement, à chaque jour, le nombre de visites à domicile.

Merci à Desjardins !